

République Française
Département Finistère
Commune de Lanmeur

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	19	15

Vote
A la majorité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 4

L'an 2026, le 24 Septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Lanmeur s'est réuni à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DENIS Yvon, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/09/2026.

Présents : M. DENIS Yvon, Maire, Mmes : DÉNIEL Daisy, HAMON Marie Christine, KERGOAT Laura, KULIGOWSKI Orlane, LEROY-DENIEL Caroline, PETIBON Véronique, PRIGENT Christine, QUENEA Anne, ROUSVAL-DILASSER Morgane, MM : ABGRALL Denis, BODEUR Hervé, BOUGET Ludovic, COSQUER Ludovic, FOLGALVEZ Jean Pierre, LEVER Florian, MARTIN Alexis, METTHEY Jean Paul, SINI Romain

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Finistère
Le : 30/09/2026
Et
Publication ou notification du :
30/09/2026

A été nommé(e) secrétaire : M. SINI Romain

DEL2026-059 – Subventions complémentaires 2026

Le Maire expose aux membres de l'assemblée les motifs d'une demande de subvention par l'Ulamir pour diverses interventions. L'association ULAMIR-CPIE Pays de Morlaix-Trégor au travers de son projet d'animation de la vie sociale accompagne la population locale en proposant des activités sociales culturelles, des animations et sorties familiales, à destination de différents publics. A ce titre, l'association sollicite une subvention annuelle permettant de financer les différentes activités proposées au sein du centre social:

- 1- Animation des "Mardis récréatifs"
- 2- Ateliers "parents / enfants" et "grands-parents / enfants"
- 3- Sorties familiales
- 4- Animations culturelles dont la "charrette aux merveilles"
- 5 - Animation et le suivi du jardin partagé

Le Maire expose aux membres de l'assemblée les motifs d'une demande de subvention de l'association « les abeilles du pays de Morlaix » pour diverses animations de sensibilisation intervenues auprès des écoles et des administrés.

Le Maire propose de verser une somme globale de 3 500 € à l'Ulamir pour les ateliers réalisés ci-dessus (Messieurs DENIS Yvon et COSQUER Ludovic ; Mesdames LEROY-DENIEL Caroline et ROUSVAL -DILASSER Morgane se sont retirés de la salle lors du vote)

Le Maire propose de verser une somme globale de 550 € à l'association « les abeilles du pays de Morlaix ».
Mr BODEUR Hervé s'est retiré de la salle lors du vote .

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, à la majorité des membres présents, décide, d'attribuer une subvention de ;

- 3 500 € à L'Ulamir pour les activités réalisées (Animation des "Mardis récréatifs", l'atelier "parents / enfants" et "grands-parents / enfants", l'atelier les Sorties familiales et les animations culturelles dont la "charrette aux merveilles ")

- 550 € à l'association « les abeilles du pays de Morlaix » .

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/09/2026

Le Maire
Yvon DENIS

Secrétaire de séance
M. SINI Romain

Publicité des actes de la commune par publication papier et site internet le 30/09/2026

Monsieur le Maire
Yvon DENIS

